

Bachelier en domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

OM232 GESTION DE CHANTIER			
Ancien Code	TEOM2B32OM	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CIDO2320		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elise SCHNEIDESCH (schneidesche@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement initie les étudiants à différents aspects de la gestion de l'entreprise.

Elle permettra d'une part, à ceux qui désirent se lancer en tant qu'indépendants ou via une société, d'avoir les bases en gestion d'entreprise afin de se lancer dans l'aventure. D'autre part, cette UE permet aux apprenants qui souhaitent rester salariés, d'agrandir leur vision d'ensemble des modes de gestion et de fonctionnement des entreprises, et de comprendre leur rôle au sein d'une entreprise.

Ce cours a pour objectif de donner diverses notions relatives à la vie de l'indépendant : gérer sa comptabilité, remplir une fiche, de paie, choisir ses assurances, choisir sa forme de société,...

Le contenu de ce cours se base sur le programme de gestion de base.

Ce cours comprenant une grande partie d'exercices de comptabilité, il vous faudra prévoir des séances entre deux cours afin de pouvoir retravailler en autonomie les mouvements comptables appris.

Ce cours ne comprend pas de prérequis -il peut donc être pris si vous êtes à cheval entre deux blocs.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier les activités
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques

Acquis d'apprentissage visés

au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- Définir les notions d'entreprise, comptabilité, compte de bilan, compte de résultat, tva, facturation, taux de tva, contrat de travail , fiche de paie, SRL, personne physique, régime légal, régime de séparation de biens, classe de comptes, passif, actif, charge, produit,..(Liste de mots de vocabulaire non exhaustive)
- Distinguer les différents types de sociétés et repérer les avantages et inconvénients de chacune des formes vues en cours
- Distinguer les différents types de mariages et l'incidence de ces derniers sur le patrimoine de chacun des deux époux, ainsi que lorsque l'un ou les époux sont indépendants personne physique.
- Appliquer des exercices de comptabilité de base face à une situation donnée. (compte de bilan, compte de résultat)
- Rédiger une facture , d'après des éléments qui lui sont donnés
- Critiquer une fiche de paie/un compte de bilan/ un compte de résultat proposés qui contient des erreurs, et proposera une résolution de calculs corrects pour cette dernière

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEOM2B32OMA Gestion de chantier

24 h / 2 C

Contenu

- Démarches pour devenir indépendant
- Notions de droit civil et droit commercial (contrats de vente, contrat de travail, devis,...)
- Les documents commerciaux (facturation), la TVA et la comptabilité de base d'une petite entreprise.
- Notions de fiscalité

Démarches d'apprentissage

- Ce cours est **pour moitié à voir en autonomie en distanciel d'après des capsules vidéos** disponibles en streaming sur la plateforme étudiante Connected.(uniquement les concepts clés théoriques)
- Suivi de **cours magistraux collectifs en présentiel** durant lesquels nous passons en revue les concepts-clés vus en cours à l'aide de **quizz** corrigés de manière collective vérifiant l'acquisition des compétences et connaissances, puis en faisant des **exercices de comptabilité de manière individuelle, avec des séances de correction collectives.**
- il est donc **CAPITAL** pour les étudiants de s'atteler à suivre le programme proposé en début d'année académique, car pour être capable de comprendre les exercices qui seront résolus durant les séances en présentiel, la théorie dans les capsules disponibles en streaming se doit d'avoir été maîtrisée-vue.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Modèles d'examens d'années précédentes présentés et résolus.
- Concepts théoriques clés enregistrés en capsules vidéos à voir en autonomie.
- Syllabus à trous disponible pour tous les chapitres de cours vus, qui seront à remplir durant les séances d'apprentissages en autonomie (capsules streaming) + séances de résolution d'exercices en présentiel.
- Le dernier cours est consacré à la résolution d'un examen blanc de manière collective.

Sources et références

sites internet vus en cours (notaire.be , ucm, myminfin,...)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

sites internet vus en cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

1 interrogation dispensatoire est prévue après le break de Toussaint qui compte pour 20% de la note finale et est non récupérable.

Si l'étudiant réussit l'évaluation après le break de Toussaint, cette partie de matière ne sera plus à présenter en janvier.

Si l'étudiant est en échec, il devra représenter cette partie du cours pour l'examen de janvier.

Le but pédagogique de cette évaluation est d'aider l'étudiant à vérifier ses acquis d'apprentissage, motiver l'étudiant à étudier en cours de quadrimestre, et enfin de diminuer le taux d'échec à ce cours.

L'examen écrit en session compte pour 80% de la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	20			Int	20
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	80

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. La demande devra être faite par l'étudiant au plus tard le 30 septembre.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).